

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E NATIONAL.E / INTERNATIONAL.E

CHARGE.E DE L'APPUI A L'INS DANS LA PREPARATION DU CADRE D'ASSURANCE QUALITE DU PROCHAIN RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT EN TUNISIE - RGPH 2024

Structure/organisation	Fonds des Nations Unies pour la Population
Sujet de la consultation	Dans le cadre du partenariat entre l'UNFPA Tunisie et l'Institut National de la Statistique (INS), et de leur plan d'action annuel de 2023, il est prévu de recruter un.e consultant.e national.e ou international.e chargé.e de l'appui à l'INS dans l'élaboration du cadre d'assurance de la qualité du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024.
Contexte	<p>L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la population, est l'agence des Nations Unies qui œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est réalisé.</p> <p>Présent en Tunisie depuis 1974, et dans le cadre du nouveau cycle de coopération Tunisie-UNFPA, élaboré pour la période 2021-2025, l'UNFPA Tunisie - Fonds des Nations Unies pour la Population, a pour mission de contribuer, entre autres, au renforcement des capacités nationales dans la production et l'exploitation de données désagrégées de haute qualité, y compris celles issues du Recensement général de la population et des logements (RGPH). Ces données permettraient d'assurer une élaboration et une mise en œuvre de politiques publiques et programmes de développement en se basant sur des évidences probantes, et de guider les processus de planification, de suivi, et d'évaluation des programmes nationaux, tout en prenant en compte les besoins de la population, et les spécificités de toutes ses catégories, notamment celles les plus vulnérables.</p> <p>Le RGPH, dont le prochain cycle national sera mené par l'INS en 2024, représente la plus grande opération statistique du pays, et nécessite un processus minutieux de préparation, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, conformément aux normes et procédures scientifiquement établies et internationalement reconnues pour réussir à collecter des données statistiques actualisées, complètes, et fiables sur la population et le logement aux niveaux national, régional, et local. De même, le recensement permettra de disposer de données localisées au niveau des plus petites unités administratives comme points de référence essentiels pour assurer l'équité dans la répartition des richesses, des services publics et de la représentation à l'échelle nationale. Il donnera, par ailleurs, un cadre de référence pour la réalisation d'études, de recherches, et de travaux de suivi des changements survenus au sein de la population et de l'habitat en période intercensitaire afin de répondre de manière continue aux besoins nationaux et locaux émergents en matière d'évidences nécessaires à la prise de décisions.</p> <p>Afin de réussir cette opération nationale statistique de grande envergure et de répondre efficacement aux besoins nationaux en statistiques, l'INS Tunisie se basera sur les principes et recommandations les plus à jour des Nations Unies (NU) pour les recensements de la population (Révision 3, 2017), soulignant la nécessité pour les pays de prendre en considération les progrès technologiques, en particulier l'utilisation de technologies de collecte de données fiables (ex. CAPI, CAWI) couplée au système d'information géographique (SIG), et d'autres technologies de l'information géo-spatiale, telles que le GPS, dans les opérations de recensement, et ce dès les activités préparatoires jusqu'à la diffusion des résultats du recensement.</p> <p>Pour ce faire, l'INS aura besoin de mettre en place un cadre d'assurance de la</p>

	<p>qualité de l'opération censitaire qui sera basée sur les technologies modernes, de définir et mettre en œuvre le processus nécessaire veillant à l'assurance et l'amélioration continue de la qualité du projet dans ses diverses phases et dimensions. En effet, le cadre d'assurance et d'amélioration de la qualité permettra de suivre et mesurer régulièrement la rapidité et la précision du processus du projet afin de pouvoir l'améliorer en cas de baisse de la qualité. L'assurance de la qualité aidera à éviter que les erreurs ne se répètent, à détecter facilement les erreurs et à informer les professionnels concernés, afin que ces dernières ne se reproduisent plus ; ce qui contribuera à la réussite et à la crédibilité du RGPH 2024 en fournissant des données statistiques géo-référencées pertinentes, fiables, et crédibles à l'échelle nationale, régionale et locale.</p> <p>C'est dans ce contexte que l'UNFPA Tunisie, partenaire technique et financier de l'INS, cherche à recruter un.e consultant.e/expert.e national.e ou international.e dont la mission sera d'appuyer l'INS dans l'élaboration d'un cadre d'assurance et d'amélioration de la qualité du RGPH 2024.</p>
<p>Objectifs de la mission</p>	<p>L'objectif général de la présente mission est d'appuyer l'INS dans la préparation du prochain RGPH 2024 à travers l'élaboration, en concertation avec le comité de pilotage du RGPH à l'INS et l'UNFPA Tunisie, d'un cadre d'assurance et d'amélioration de la qualité du prochain recensement.</p> <p>Dans ce sens, le cadre devra permettre de :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Assurer un suivi de la qualité de l'opération censitaire de bout en bout, en prenant en considération toutes les dimensions nécessaires (management de l'opération, conception et essai du questionnaire, traitement et sécurité des données, communication interne et externe, engagement des utilisateurs, évaluation finale, diffusion des données, etc.) ; ii. Faciliter l'exploitation des données issues du recensement par les utilisateurs, institutionnels et non institutionnels, en précisant les démarches et mécanismes à mettre en œuvre afin d'assurer et la disponibilité opportune de données de qualité et leur accessibilité par les utilisateurs ; III. Proposer un mécanisme et l'équipe de travail de la qualité, le mécanisme de travail de l'équipe, les moyens de coordination et de rapport sur les issues liées à la qualité, et le mécanisme de sa réinitialisation immédiate. iv. Élaboration d'un mécanisme de contrôle de la qualité des données par (pré-expérimentation, suivi et contrôle du travail des enquêteurs, qualité des cartes et des frontières administratives, salle des opérations pendant l'étape du dénombrement, post-dénombrement, qualité des données d'âge, taux de couverture et inclusion) et développer des méthodes pour tester et vérifier les processus de qualité iii. Définir les indicateurs de performance relatifs à chacun des aspects ; iv. Clarifier les mécanismes à mettre en place, et les rôles des intervenants dans le processus d'amélioration de la qualité pour que les résultats du suivi servent à améliorer les opérations du RGPH 2024 dans toutes ses phases. <p>Ultimement, l'assurance et l'amélioration de la qualité du RGPH 2024 auront pour objectifs de :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Veiller à ce que les résultats issus du recensement fournissent une base de données pertinentes, fiables, accessibles, et opportunes pour informer les prises de décisions nationales durant les années à venir ; b. Renforcer la crédibilité du RGPH et de ses résultats auprès des utilisateurs, institutionnels et non institutionnels, en minimisant les

	<p>risques d'erreurs, et favoriser leur exploitation des données dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement, et dans la préparation des enquêtes intercensitaires ;</p> <p>c. Veiller à la documentation continue des méthodes, outils, expériences, processus, etc. mis en œuvre afin de permettre le transfert du savoir, l'apprentissage basé sur l'expérience, et le renforcement des capacités nationales pour les opérations statistiques futures ;</p> <p>La méthodologie proposée par l'expert.e devra s'aligner sur les directives et recommandations en vigueur des Nations Unies, comme indiqué dans le Manuel des Nations Unies sur la gestion des recensements de la population et des logements, Révision 3, 2017.</p>
<p>Tâches et responsabilités</p>	<p>Durant cette mission, l'expert.e est amené.e, entre autres, à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir une session de mise au point avec l'INS et l'UNFPA Tunisie en vue de mieux cerner les besoins et les attentes de la mission ; 2. Affiner la méthodologie et développer un plan de travail détaillé de la mission à la lumière du cadrage effectué ; 3. <u>Phase de diagnostic</u> : examiner selon une démarche structurée les différents aspects et composantes du projet du RGPH 2024 permettant de dresser un diagnostic détaillé, et d'identifier les priorités orientant l'élaboration du cadre de l'assurance et de l'amélioration de la qualité du RGPH. Ceci s'appuiera notamment sur l'entretien avec les différentes parties prenantes (gestionnaires du RGPH, utilisateurs des données, etc.), et l'étude de près des documents du projet, de son organisation, des processus en place, des contrôles prévus pour la qualité de l'opération, de la sécurité des données, du testing et de la validation des produits, la diffusion des résultats, etc. 4. Animer des sessions de travail afin de présenter et discuter les résultats de la phase diagnostique avec le comité de pilotage du RGPH à l'INS et l'UNFPA Tunisie, en vue de les enrichir, et les valider ; 5. <u>Phase d'élaboration</u> : Produire à la lumière des résultats de la phase de diagnostic, et en étroite collaboration les personnes ressources à l'INS et l'UNFPA Tunisie, la version préliminaire du cadre d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'opération censitaire de bout en bout et prenant en considération toutes les composantes et dimensions nécessaires. 6. Animer des sessions d'échange et de travail avec les parties prenantes en vue de présenter, enrichir, valider et publier le cadre de l'assurance et de l'amélioration de la qualité du RGPH 2024. 7. Appuyer l'organisation, et animer des sessions de renforcement de capacités à l'intention des personnes ressources impliquées (à l'échelle centrale et régionale) dans la mise en œuvre de l'opération censitaire et le suivi de la qualité à l'INS portant sur la culture centrée sur les questions de la qualité, sur le contenu du cadre de l'assurance et de l'amélioration de la qualité du RGPH 2024, et sur leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre ce processus.
<p>Durée et période de la consultation</p>	<p>30 jours de travail effectif, étalés entre 03 juillet et le 31 octobre 2023, alternant un travail à distance et sur site, à Tunis, Tunisie.</p> <p>Les honoraires de la mission seront déterminés selon la grille des Nations Unies - consultants nationaux / internationaux.</p> <p>Pour les consultations internationales, des indemnités journalières de subsistance seront fournies pour les déplacements prévus en Tunisie, après commun accord avec l'UNFPA Tunisie et l'INS.</p>

Livrables et délais	<ol style="list-style-type: none"> 1. Note méthodologique détaillée, à la suite de la réunion de cadrage avec l'UNFPA et l'INS, expliquant le processus envisagé de la mission et le plan de travail, y compris un calendrier prévisionnel. 10 juillet 2023 ; 2. Rapport de la phase diagnostique et version préliminaire du cadre de l'assurance et de l'amélioration qualité du RGPH 2024, intégrant toutes les dimensions de l'opération censitaire de bout en bout (de la planification à l'évaluation finale du RGPH) : 30 Aout 2023 ; 3. Version validée du cadre de l'assurance et de l'amélioration de la qualité du RGPH 2024 : 30 septembre 2023 ; 4. Plan détaillé de renforcement des capacités des personnes ressources concernées de l'INS engagées dans l'opération censitaire. Délai : 30 septembre 2023 ; 5. Rapport de synthèse résumant le déroulement des sessions : 31 Octobre 2023.
Lieu de la mission	<p>Tunisie : Principalement sur le Grand Tunis. Possibilité de travailler à distance avec présence physique, selon les besoins identifiés, à convenir en commun accord avec l'INS et UNFPA Tunisie. Possibilité de déplacements dans les régions pour les besoins de la mission (phase de diagnostic, sessions de renforcement des capacités).</p>
Suivi/monitoring	<ul style="list-style-type: none"> - La personne recrutée travaillera sous la supervision globale du comité de pilotage de l'activité co-présidé par UNFPA-INS. - Pour les questions contractuelles, elle fera rapport à l'UNFPA Tunisie ; - Elle travaillera en étroite collaboration avec le personnel concerné de l'INS Tunisie et les experts de l'UNFPA ainsi que d'autres parties prenantes et partenaires nationaux ; - Elle est tenue à une obligation de confidentialité, et ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable de l'UNFPA et de son partenaire l'INS ; - Le/la soumissionnaire ne peut en aucun cas utiliser les informations fournies ni en cours ni après la mission de consultation, dans d'autres fins que celles définies dans le cadre des présents termes de référence.
Qualifications et expérience	<p>Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire supérieur en démographie, statistique ou domaine connexe. - Doctorat de préférence ou expérience professionnelle équivalente. <p>Expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 10 ans d'expérience pertinente dans le domaine des recensements de la population, de préférence dans les pays en développement ; - Expérience avérée dans le soutien et la gestion des recensements de la population et des logements et/ou des enquêtes à grande échelle auprès des ménages dans les pays en développement ; - Expérience avérée dans le domaine de la qualité de statistiques et notamment le recensement ; - Maîtrise solide des méthodes de recensement basées sur les technologies modernes (CAPI, CAWI, intégration des données géo-spatiales/géo-référencées, etc.) - Maîtrise avérée des aspects de l'assurance et l'amélioration de la qualité des recensements et des enquêtes à grande échelle ou d'envergure nationale/régionale ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience de travail avec les Nations Unies, la Banque mondiale ou d'autres organisations internationales sur des missions similaires est souhaitable. - Excellentes compétences interpersonnelles et capacité à travailler dans un environnement multiculturel, multinational et multipartite et capacité démontrable à motiver les gens et à mener et diriger des travaux en équipe ; - Excellentes compétences en communication orale et écrite, avec une capacité analytique et une aptitude à synthétiser les résultats de la consultation et les conclusions pertinentes pour la préparation de rapports de qualité. <p>Langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du français écrit et parlé est obligatoire - Connaissance l'arabe et/ou de l'anglais à un niveau professionnel est fortement souhaitée
<p>Soumission de candidature</p>	<p>Les personnes intéressées sont appelées à soumettre leur dossier de candidature comportant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une brève note méthodologique avec un chronogramme prévisionnel respectant les délais énoncés 2. Le CV détaillé 3. Deux ou plusieurs exemples de missions antérieures similaires <p>Le dossier de candidature devra être soumis par email à l'adresse suivante : tunisia.office@unfpa.org ; en copie: fayala@unfpa.org et boughzala@unfpa.org</p> <p>avec pour objet : « Candidature – Expert Assurance Qualité RGPH »</p> <p>Date limite d'envoi des candidatures : 02 Juillet 2023</p>
<p>Date : 16/06/2023 Signature :</p>	